

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 93 (1984)
Heft: 4

Artikel: 24 juin 1984 : 125 ans après Solférino
Autor: Christ, Felix
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

24 juin 1984: 125 ans après Solférino

L'idée de la Croix-Rouge est née il y a 125 ans, le 24 juin 1859 à Solférino où deux armées s'affrontaient en de terribles combats. Cette idée a donné naissance à l'organisation désormais mondiale de la Croix-Rouge internationale. A l'époque, Henry Dunant avait eu une vision qu'il rendit publique trois ans plus tard. Il proposait la création dans tous les pays de «Sociétés volontaires de secours» – chez nous il s'agit du Service de la Croix-Rouge – appelées à soutenir les services de santé des armées et qui bénéficiaient de ce fait de la protection spéciale des parties au conflit. Il préconisait en outre un banissement général de la guerre par la création de «Sociétés nationales de la paix» de-

vant se liguer à l'échelle mondiale en vue de devenir une autorité internationale efficace dont le rôle consisterait à prévenir tout préparatif de guerre. Il suggérait que la présidence de ce forum international soit confiée à Guillaume Henry Dufour. Dufour, homme politique genevois, général et philanthrope, rejeta ce projet qu'il considérait comme trop utopique. En revanche, il organisa avec les quatre autres membres du «Comité privé genevois» une Conférence diplomatique internationale qui se réunit en 1864 et signa la première «Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne». Par la suite, Dunant ne cessa de combattre pour ses nom-

breuses idées, avec un idéalisme peu commun et au détriment de son existence bourgeoise. En 1919, le président américain Wilson fit siennes les idées de Dunant. Il était convaincu qu'à l'issue d'une guerre mondiale de quatre ans, la création d'une union mondiale pourrait se révéler un instrument propre à éviter définitivement la guerre. Il considérait de ce fait que le «Comité International de la Croix-Rouge», qui existait depuis 1863 et dont aujourd'hui encore ne font partie que des citoyens suisses qui agissent uniquement selon leur conscience, pouvait alors être dissous puisqu'il n'aurait plus dû y avoir de guerres et qu'ainsi la première Convention de Genève se révélait superflue. Par

Bataille de Solférino 1859.

Photo CRS

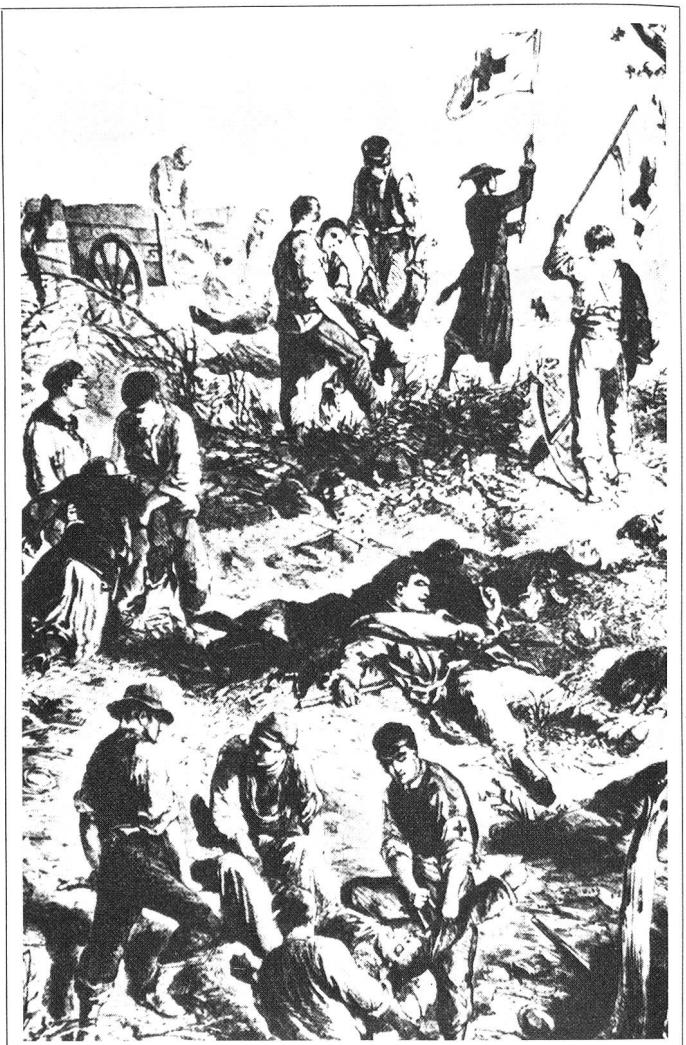


contre, toutes les Sociétés nationales de Croix-Rouge, groupées au sein d'une «Ligue», seraient les garantes de la paix éternelle et de la fraternité entre tous les peuples. A l'instar de Dunant, qui en son temps partit en exil, Wilson regagna peu après l'Amérique, aigri par les réalités de la politique et le diktat des vainqueurs.

Contrairement au CICR qui vient principalement en aide aux victimes de conflits, la Croix-Rouge suisse, créée en 1866, déploie aujourd'hui son activité dans d'autres domaines que celui des secours sanitaires, à savoir soit les soins professionnels et non professionnels aux malades, le service de la transfusion de sang, le secourisme, le travail social, l'aide en cas de catastrophe en Suisse et à l'étranger. Si de nombreux objectifs du fondateur de la Croix-Rouge sont aujourd'hui réalisés, l'œuvre d'Henry Dunant n'est pas achevée. Dans le monde comme en Suisse, l'idée de la Croix-rouge doit pénétrer plus profondément encore dans la conscience de chaque individu. Sans le soutien de dizaines de milliers de volontaires, la Croix-Rouge suisse et ses sections ne seraient pas en mesure de mettre en pratique les idéaux de Dunant.

Felix Christ

Le vicaire de Meudon protégeant l'enterrement des morts pendant la bataille. Guerre franco-allemande (1870).



Le CICR est présent dans toutes les parties du monde.

Photo CICR

